

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
2021-2022

Défi « Les éco-mômes »
dans les ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement)
Niveau élémentaire

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 10 septembre 2021



RÈGLEMENT

www.est-ensemble.fr



**Est
Ensemble
Grand Paris**

I. Présentation de la démarche du défi « Les éco-mômes »

A. CONTEXTE

L'Établissement Public Territorial (EPT) Est Ensemble, regroupe neuf villes de Seine Saint-Denis (Bagnolet, Bobigny, Bondy, le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville) et plus de 400 000 habitant·e·s.

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), **Est Ensemble prévoit de mobiliser l'ensemble de ses habitant·e·s afin de relever le défi de la transition énergétique.** Ainsi, l'EPT a par exemple organisé 4 éditions du défi « Familles à Energie Positive » (2013 à 2016 et 2019) qui ont permis d'accompagner environ 196 foyers aux écogestes dans leur logement.

Est Ensemble a élargi son champ d'action avec un projet de mobilisation des plus jeunes au travers de l'expérimentation d'un défi associant les ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) pendant les années scolaires 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 : le défi « Les éco-mômes ». Il vise à développer les connaissances des animateur·rice·s, directeur·rice·s d'ALSH et des enfants en matière de développement durable, de transition énergétique et écologique, tout en créant un réseau dynamique et interactif d'échanges entre animateur·rice·s des villes et du territoire.

B. OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET 2021-2022

Le défi vise à **former et accompagner les équipes éducatives d'ALSH cycle 2 et 3 (primaire) aux enjeux du développement durable, de la transition énergétique et écologique, afin qu'elles puissent sensibiliser les enfants et les rendre acteur des changements de pratiques au sein de leur établissement.**

Tout au long du défi, **les ALSH candidats sont accompagnés par l'ALEC-MVE** qui forme les animateur·rice·s et les directeur·rice·s sur différentes thématiques et met à leur disposition des outils pédagogiques, ludiques, méthodologiques permettant de développer diverses activités et un programme d'animation, dans le cadre d'un projet pédagogique et de fonctionnement.

Le financement du « DEFI ÉCO-MÔMES » est porté par Est Ensemble, dans le cadre de son adhésion à ALEC-MVE.

Pour la période 2021-2022, **Est Ensemble lance un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) auprès des 9 villes de son territoire afin d'identifier des ALSH volontaires** souhaitant déployer le défi selon les modalités présentées ci-après.

II. PRINCIPES, DEROULE ET ORGANISATION DU DEFI

A. PRINCIPES GENERAUX

Outre le développement de compétences dans le domaine de l'EEDD (Education à l'Environnement et au Développement Durable) pour les animateur.rice.s et les directeur.rice.s des ALSH au bénéfice des enfants, **le défi « Les éco-mômes » vise à créer un réseau dynamique et interactif de professionnel.le.s du secteur éducatif, acteur.rice.s de la transition énergétique et écologique pour un développement durable.**

En y participant, les équipes d'animateur.rice.s et directeur.rice.s des ALSH bénéficient d'un :

- **Apport de connaissances et de pratiques** en matière d'EEDD. Différents thèmes qui seront abordés : Développement durable et changement climatique, usages de l'énergie et de l'eau, qualité de l'air et mobilité, eau et biodiversité.
- **Accompagnement méthodologique et pédagogique** pour mener leurs projets d'EEDD en cours dans le cadre du défi.

Il a également pour objectif de générer une émulation entre ALSH pour créer un maximum de contenus et d'activités et permettre :

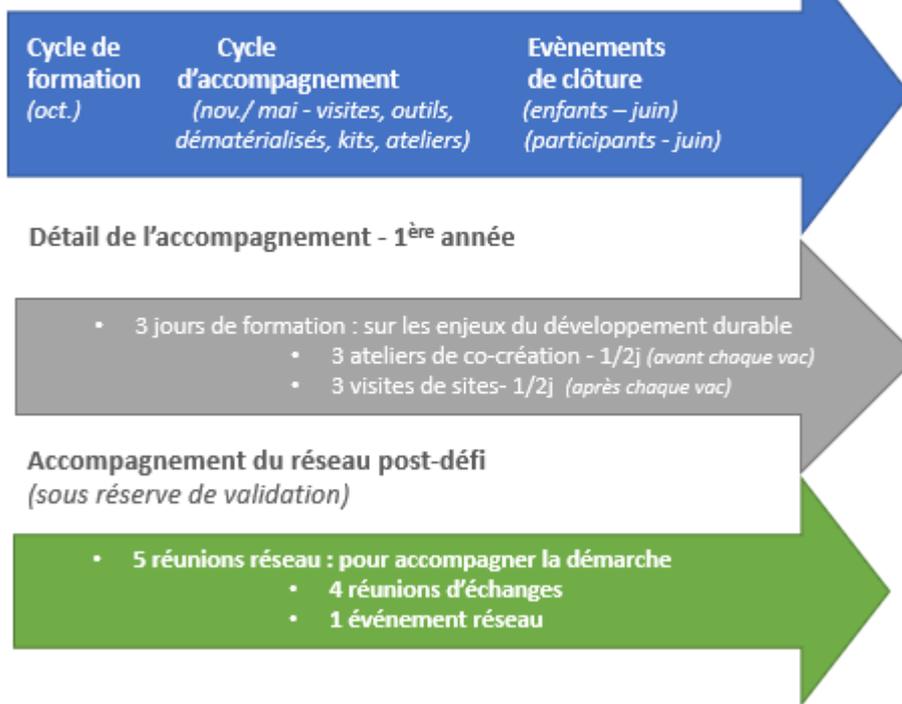
- **Un enrichissement mutuel entre les équipes des différentes structures ;**
- **Une sensibilisation au développement durable de manière soutenue, à la fois des animateur.rice.s, des directeur.rice.s et des enfants.**

B. DEROULÉ DU DEFI

Le schéma ci-dessous préfigure les grandes étapes du défi. Un calendrier prévisionnel sur l'année 2021-2022 figure en annexe 1.

Calendrier type d'une campagne de défi

Grandes étapes d'une première année de défi



- **Etape 1 (octobre) : le cycle de formation pour préparer le défi**

Les participants bénéficient de formations thématiques sur les enjeux du développement durable, de la transition énergétique et écologique ainsi que d'un accompagnement méthodologique et pédagogique (3 journées complètes).

- **Etape 2 (de novembre à juin) : le cycle d'accompagnement pendant le défi**

Les ALSH sont regroupés par équipe (3 à 4 ALSH par équipe environ), selon différents critères : projets inter-villes, tranches d'âge des enfants, fonctionnement des structures, intégration du projet du défi dans les structures, etc. **Pour gagner le défi, chaque équipe doit générer un maximum de points.**

Ces points se gagnent à travers **la création et réalisation d'activités** (ex : animations, spectacles, créations artistiques, sorties, enquêtes...), **les changements de pratiques** ainsi qu'en **relevant des épreuves proposées au fur et à mesure** (ex : trouver où se situent les poubelles de tri de piles et d'ampoules les plus proches, mener des enquêtes de terrain, travailler avec des partenaires... ..). **Ces épreuves privilégient autant que possible la coopération et l'échange.**

→ En s'inscrivant au le défi, les ALSH s'engagent à réaliser des activités, voire une programmation, changer de pratiques tout au long de l'année pour marquer des points.

Le défi implique directement les animateur.rice.s et les directeur.rice.s (ils reçoivent les défis et doivent les relever) mais ils **concernent tout autant les enfants**. Chaque ALSH est libre de les inclure dans la mesure du possible, selon son projet et ses priorités pédagogiques.

Les éducateur.rice.s des ALSH bénéficient d'un accompagnement tout au long du défi avec :

- **Des ateliers de co-création (x3)** programmés avant chaque période de vacances scolaires : ces temps d'échanges et d'apprentissage permettent de **créer des synergies de travail, de partager des retours d'expériences ou des créations, et de faire le point sur l'avancement du défi**.
- **Des visites de sites (x3)** programmées après chaque période de vacances : ces temps permettent d'aborder des thèmes connexes en complément de la formation, de concrétiser les apprentissages et de s'en inspirer pour une éventuelle animation avec les enfants.
- **Les périodes de vacances scolaires constituent des temps** durant lesquels les ALSH sont appelés à mettre en place des activités liés à des thématiques prédéfinies :
 - Vacances scolaires de Noël : développement durable et changement climatique ;
 - Vacances scolaires Hiver : usages de l'énergie et de l'eau, qualité de l'air et mobilité
 - Vacances scolaires Printemps : eau et biodiversité.Les vacances scolaires de la Toussaint sont dédiées à une première phase d'expérimentation des connaissances, méthodes et outils présentés lors des formations.

III. OBJECTIFS GENERAUX ET PEDAGOGIQUES

A. OBJECTIFS GENERAUX DU DEFI

- 1/ Sensibiliser et former aux enjeux et outils de la transition écologique.
- 2/ Créer un maillage territorial de l'éducation à l'environnement et au développement durable
- 3/ Faire des éducateur.rice.s des personnes ressources du territoire en matière de transition écologique.
- 4/ Accompagner les projets, favoriser les engagements et initiatives au niveau des établissements.
- 5/ Intégrer le développement durable de manière transversale dans les actions récurrentes des accueils de loisirs.
- 6/ Valoriser les infrastructures du territoire lors des formations ou événements.

B. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES POUR LES ÉDUCATEUR.RICE.S

- 1/ Monter en compétences sur plusieurs thèmes (développement durable et changement climatique, usages de l'énergie et de l'eau, qualité de l'air et mobilité, eau et biodiversité).
- 2/ Bénéficier d'un accompagnement méthodologique et pédagogique.

3/ Diversifier leurs méthodes d'animation et être des relais voire des personnes ressources au sein des établissements mais aussi des villes.

4/ Avoir la capacité de concevoir à terme des projets et programmes d'éducation à l'environnement.

5/ Faire émerger de nouvelles pratiques ou idées en vue d'améliorer la prise en compte du développement durable au sein de l'établissement en lien avec les directeur.rice.s d'établissement et les agents.

C. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES POUR LES ENFANTS :

1/ Comprendre les enjeux du développement durable et participer activement aux actions des structures d'accueil à travers le jeu.

2/ Participer aux animations, et les rendre force de proposition et de création.

D. FONCTIONNEMENT ET OBJECTIFS DU CYCLES DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT

Les cycles de formation et d'accompagnement dans le cadre du défi sont proposés aux équipes d'animateur.rice.s et de directeur.rice.s sur une année scolaire. L'accompagnement des structures souhaitant poursuivre leur engagement est à l'étude.

- **Programme et planning du module**
 - **Cycle de formation** : 3 journées avec l'ensemble du groupe
 - **Cycle d'accompagnement** :
 - Ateliers de co-création : 3 demi-journées
 - Visites de sites : 3 demi-journées
- **Objectifs du module :**
 - 1/ Connaître les différentes thématiques de l'EEDD et les intégrer dans un programme d'animation :**
 - Acquérir des connaissances sur les diverses thématiques
 - Identifier des approches pédagogiques ludiques et interactives
 - 2/ Animer sur chacune des thématiques d'EEDD proposées**
 - Utiliser des outils pédagogiques
 - Créer des contenus et supports d'animation
 - 3/ Tendre vers l'intégration de l'EEDD dans son projet pédagogique**
 - 4/ Initier des changements de pratiques au sein de la structure.**

E. OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

Les outils d'accompagnement visent à faciliter le suivi des ALSH et la mise en place d'action sur leurs structures :

- **Outil d'acquisition et de partage de pratiques(trieur activités)** : remis à chaque ALSH, il permet de collecter les fiches activités présentées lors de la formation et de ranger les réalisations et documents de chacun en vue de leur mise en commun lors de l'accompagnement du défi. C'est le trait d'union avec les animateur.rice.s du défi et pour les équipes au sein de chaque structure.
- **Kit pédagogique** (mallette pédagogique et technique) : constituée de jeux divers et d'appareils de mesure, il est remis à chaque structure participante et facilite la mise en place rapides d'activités par les ALSH.
- **Outils numériques** :
 - **Plateforme d'échanges**, elle regroupe les documents des formations, les fiches-activités produites et tout autre document utile, élargissant ainsi la palette d'outils disponibles.
 - **Groupe de discussion et d'échange** : ce canal permet la mise en relation entre structures et avec l'ALEC-MVE hors des temps d'échanges en présentiel.

F. TEMPS D'ECHANGES, DE PARTAGE ET DE VALORISATION COMPLEMENTAIRES

Au cours de chaque année scolaire, des temps en commun sont proposés à l'ensemble des ALSH participants et viennent s'ajouter à la programmation du module :

- **Réunion de lancement** : avec les agents et élu.e.s des villes du champ de l'éducation et du développement durable. En ouverture de la première journée de formation, sur la matinée, elle vise à renforcer l'appui des villes par la prise de connaissance des enjeux du défi, des structures engagées, de leur projet et de leur potentialité d'action.
- **"Olympiades des éco-mômes" - Evènement à destination des enfants** : évènement festif auprès des jeunes avec la participation actives des structures inscrites au défi (un mercredi après-midi courant juin).
- **Soirée de clôture du défi** : à destination des éducateur.rice.s et en présence des agents et élu.e.s éducation, jeunesse et développement durable des villes. Présentation du bilan du défi et remise des prix aux structures gagnantes.

IV. ENGAGEMENTS ET MODALITES DE CANDIDATURES

A. PORTEURS DE PROJET ELIGIBLES

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est ouvert aux ALSH de niveau élémentaire présents sur le territoire d'Est Ensemble, à savoir les villes de : Bagnolet, Bobigny, Bondy, le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville.

Les candidatures se font sur la base du volontariat par le biais du dossier de candidature et engagent les villes et structures selon les conditions décrites ci-après. Les modalités sont exposées en amont aux référent.e.s éducation, jeunesse et développement durable des villes concernées.

B. ENGAGEMENTS DES ACCUEILS DE LOISIRS CANDIDATS

Les ALSH retenus dans le cadre de l'AMI s'engagent à :

- **Désigner un binôme** référent directeur.trice ou adjoint.e d'ALSH/ animateur.trice. Il sera chargé de coordonner et de mettre en œuvre le défi tout au long de la vie du projet ;
- **Assurer et permettre la présence du binôme** lors des temps du défi. Cette présence est nécessaire pendant et pour la suite du défi :
 - **Pendant** : elle permet de mieux coordonner la mise en place du défi.
 - **Pour la suite** : afin d'assurer la pérennisation des connaissances acquises et de permettre le portage des actions. L'absence du binôme ou de l'un des membres du binôme compromettra la réussite du défi.
- **Programmer et organiser la participation du binôme** référent à l'ensemble des temps prévus dans le cadre du défi : formations, ateliers, visites, etc.
- **Participer activement** au déroulé du défi : réalisation d'activités et partage de l'information, contributions à la vie du défi et à la valorisation du projet (retours écrits sur les activités, photos et autres documents).

C. ENGAGEMENTS DU TERRITOIRE ET DES VILLES

- **Engagement d'Est Ensemble** :

Le territoire s'engage à assurer le bon déroulé du défi pour les participants au travers de la mise à disposition des salles et moyens de suivi des formations, des outils numériques et du financement d'un kit pédagogique.
- **Engagement des villes** :

Les villes des ALSH retenues sont des acteurs importants pour accompagner la réussite du défi en fluidifiant les interactions entre les ALSH du territoire. Ce dernier a pour vocation de **s'articuler avec les projets de manière transversale et non additionnelle.**

- **Les services développement durable ou équivalent :**
 - **Accompagner à la découverte des opportunités DD** de son territoire,
 - **Communiquer auprès de l'ALEC-MVE** les événements et lieux à valoriser sur la commune (en amont du défi, sauf événements nouveaux).
- **Les services éducation/jeunesse ou équivalent :**
 - **Intégrer le défi** à part entière aux programmes des ALSH pour ne pas les surcharger,
 - **Permettre de trouver des passerelles** avec les autres programmes ou objectifs avec l'appui de l'ALEC-MVE,
 - **Assurer les moyens nécessaires** pour une participation pleine et entière du binôme animateur.rice et directeur.rice en présentiel aux temps du défi.

De manière générale, chaque service doit **identifier un référent en lien avec l'ALEC-MVE et le territoire** pouvant aussi être sollicité pour et par les participant.e.s. Également et dans la mesure du possible, **de mettre à disposition des lieux** pour les ateliers et les visites de sites.

D. DELAIS DE CANDIDATURE

Les services éducation/jeunesse des villes sont invités à remplir les dossiers de candidature avec les ALSH intéressés au plus tard le **10 septembre 2021.**

Les services développement durable des villes concernées doivent être informés des candidatures pour assurer la transmission d'information par la suite. Pour toute question relative à cet AMI, vous pouvez contacter Carole Janneteau par email carole.janneteau@est-ensemble.fr ou par téléphone au 01 79 64 54 84. ANALYSE DES CANDIDATURES

Est Ensemble analysera et validera les dossiers selon les critères suivants :

- Conformité de la candidature ;
 - Répartition géographique : nombre d'ALSH inscrits par ville ;
 - Motivation du dossier de candidature ;
 - Ordre d'arrivée des candidatures dûment remplies.
-
- Est Ensemble informera les candidats par courrier électronique de la suite donnée à leur candidature au plus tard le 24 septembre 2021.

V. ANNEXES

Annexe 1 : Calendrier du programme du défi « Les éco-mômes » 2021-2022

Intitulé de la formation	Date	Horaires	Salle*
Lancement du défi	05/10/2021	9h30-11h	A déterminer
Formation 1 : thématique « Développement durable et changement climatique »	05/10/2021	11h-18h	A déterminer
Formation 2 thématiques « Usages de l'énergie et de l'eau » ; «Qualité de l'air et mobilité »	12/10/2021	9h30-18h	A déterminer
Formation 3 : thématique « Eau et biodiversité.» ; « EST-ENSEMBLEDD & contenus d'animation/projets pédagogiques »	19/10/2021	9h30-18h	A déterminer
Atelier de co-création N°1	07/12/2021	9h30-13h	A déterminer
Visite de site n°1	11/01/2022	A déterminer (matin)	A déterminer
Atelier de co-création n°2	08/02/2022	9h30-13h	A déterminer
Visite de site N°2	15/03/2022	A déterminer (matin)	A déterminer
Atelier de co-création n°3	12/04/2022	9h30-13h	A déterminer
Visite de site n°3	17/05/2022	A déterminer (matin)	A déterminer
Evènement enfant	X/06/2022	Après-midi	A déterminer
Clôtures du défi	X/06/2022	Soirée	A déterminer

Les dates, lieux et horaires ci-dessous sont mentionnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés si nécessaire.

▪ **Annexe 2 : Exemples d'activités et animations réalisées dans le cadre d'un défi organisé par l'ALEC-MVE**

A titre d'exemple, voici quelques types d'actions, d'animations qui ont pu voir le jour dans le cadre de défis précédents :



Réunion de lancement : Présentation du défi aux participants



Formation : Thématique Mobilité - Construction de véhicules propres



Réunion de lancement : Premier travail participatif de recensement des envies et attentes



Formation : Mise en pratique d'animations dans le cadre de la mobilité - Mobilisation des connaissances innées sur les transports et génération de questionnements.



Formation : Réalisation de sketches sur le cycle l'eau à partir d'un scénario donné.



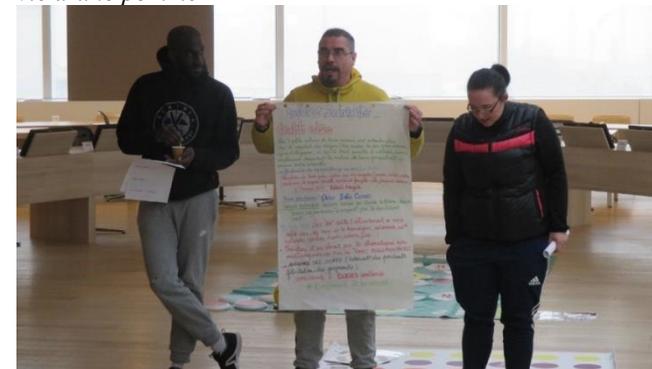
Formation : Fabrication et remise des kits pédagogiques aux animateurs/directeurs



Atelier de co-création : Formation aux mallettes animations « clés en main » sur l'énergie



Atelier de partage : Expérimentation d'une activité sur le cycle de vie d'une pomme



Ateliers de co-création : restitution d'un travail de groupe



Exemple de fiche-activité avec photos associées demandées dans le cadre du défi pour :
gagner des points + mutualiser des animations réalisées par les ALSH



Exemple d'activités réalisées dans le cadre du défi : Défi de recherche et de localisation de points de recyclage par les enfants dans leur environnement proche

LES ECO NÔMES		Tranche d'âge :	Effectif :	Thème :	Int ou Ext :	Durée :
		5 à 6ans	8	FESTI SEUD	RAT	15mn 22mn
Idee que je souhaite passer sur la thématique : Economie d'énergie par rapport au rangement du frigo.						
Titre : LE FRIGO.						
Description de l'animation : Savoir Ranger des différents aliments au bon endroit dans le frigo.						
Matériel pour l'animation :						
<ul style="list-style-type: none"> - Carton - peinture - vernis - scie - Sawtense - craft - goumme. 						
Déroulé de l'animation :						
Chaque parent, accompagné de son enfant doit ranger le frigo comme à la maison.						
Après le rangement, l'animateur montre aux parents et aux enfants à quel niveau les aliments doivent être rangés correctement et leur expliquer pourquoi.						
Date :		ALSH référent		Commentaire :		
03/11/17		Bardim		Tous le monde à apprécier l'animation et surtout savoir d'apprendre.		



Exemples d'activités réalisées dans le cadre du défi : affiches/ charte sur le développement durable, affiches pédagogiques, créations réalisées par les enfants sur le tri sélectif et la gestion des déchets



Exemple d'activités réalisées dans le cadre du défi : Réalisations artistiques sur la thématique des déchets. Objets réalisés dans le cadre des vacances scolaires de Noël